

# LICENCE DROIT 1<sup>ère</sup> année

## I – Maquette des enseignements

### SEMESTRE 1

<b>UE1-1 – OUTILS DE COMMUNICATION (18H – Coef. 1)</b>					
MATIERES	COURS	TD	COEFFICIENT	TYPE D'EXAMEN PAR SESSION	CR.EUROPEENS
LANGUE VIVANTE ETRANGERE	---	18H	1	S1= Contrôle Continu S2= Ecrit ou Oral	<b>3</b>

<b>UE1-2 – OUVERTURE ET METHODOLOGIE (35H - Coef. 1)</b>					
MATIERES	COURS	TD	COEFFICIENT	TYPE D'EXAMEN PAR SESSION	CR.EUROPEENS
QU'EST-CE QUE LE DROIT ?	12H	---	---	---	---
METHODOLOGIE DOCUMENTAIRE	---	8H	---	---	---
METHODOLOGIE UNIVERSITAIRE (TUTORAT)	---	15H	---	---	---
<i>Une matière au choix entre :</i>					
GEOPOLITIQUE	20H	---	1	S1 = Ecrit 1H ou Oral S2= Ecrit ou Oral	<b>3</b>
<i>ou</i>					
GRANDS PROBLEMES ECONOMIQUES CONTEMPORAINS	20H	---	1	S1 = Ecrit 1H ou Oral S2= Ecrit ou Oral	<b>3</b>

<b>UE1-3 – ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL 1 (51H - Coef. 3)</b>					
MATIERES	COURS	TD	COEFFICIENT	TYPE D'EXAMEN PAR SESSION	CR.EUROPEENS
DROIT CONSTITUTIONNEL - THEORIE GENERALE / HISTOIRE	36H	15H	3	S1 = Contrôle Continu S2= Ecrit ou Oral	<b>8</b>

<b>UE1-4 – ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL 2 (51H - Coef.3)</b>					
MATIERES	COURS	TD	COEFFICIENT	TYPE D'EXAMEN PAR SESSION	CR.EUROPEENS
DROIT CIVIL - LES PERSONNES	36H	15H	3	S1 = Contrôle Continu S2= Ecrit ou Oral	<b>8</b>

<b>UE1-5 – ENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES (75H - Coef. 3)</b>					
MATIERES	COURS	TD	COEFFICIENT	TYPE D'EXAMEN PAR SESSION	CR.EUROPEENS
LE RAISONNEMENT JURIDIQUE	12H	---	---	---	---
HISTOIRE DU DROIT	30H	9H	CM : 1.33 TD : 0.67	S1 = Ecrit 2H ou Oral S2= Ecrit ou Oral	<b>5</b>
INSTITUTIONS JURIDICTIONNELLES	24H	---	1	S1 = Ecrit 1H ou Oral S2= Ecrit ou Oral	<b>3</b>

## SEMESTRE 2

<b>UE2-1 – LANGUE VIVANTE ETRANGERE (30H - Coef. 1)</b>					
MATIERES	COURS	TD	COEFFICIENT	TYPE D'EXAMEN PAR SESSION	CR.EUROPEENS
LANGUE VIVANTE ETRANGERE (*)	---	30H	1	S1= Contrôle Continu S2= Ecrit ou Oral	<b>3</b>

<b>UE2-2 – PROJET DE VALORISATION PERSONNELLE (48H - Coef. 1)</b>					
MATIERES	COURS	TD	COEFFICIENT	TYPE D'EXAMEN PAR SESSION	CR.EUROPEENS
SENSIBILISATION AU PROJET PROFESSIONNEL (MOBIL)	2H	6H	---	---	---
ELEMENT D'OUVERTURE	20H	---	1	---	<b>3</b>
APPUI PEDAGOGIQUE DIFFERENCIE	---	20H	---	---	---

<b>UE2-3 – CULTURE GENERALE ET METHODOLOGIE (42H - Coef. 1)</b>					
MATIERES	COURS	TD	COEFFICIENT	TYPE D'EXAMEN PAR SESSION	CR.EUROPEENS
METHODOLOGIE DOCUMENTAIRE	---	2H	---	---	---
RENFORCEMENT, SOUTIEN, APPROFONDISSEMENT	---	16H	---	---	---
<i>Une matière au choix entre :</i>					
VIE POLITIQUE FRANCAISE	24H	---	1	S1 = Ecrit 1H ou Oral S2= Ecrit ou Oral	<b>3</b>
<i>Ou</i>					
GRANDS SYSTEMES JURIDIQUES	24H	---	1	S1 = Ecrit 1H ou Oral S2= Ecrit ou Oral	<b>3</b>

<b>UE2-4 – ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL 1 (51H - Coef. 3)</b>					
MATIERES	COURS	TD	COEFFICIENT	TYPE D'EXAMEN PAR SESSION	CR.EUROPEENS
DROIT CONSTITUTIONNEL - LA CINQUIEME REPUBLIQUE	36H	15H	3	S1 = Contrôle Continu S2= Ecrit ou Oral	<b>8</b>

<b>UE2-5 – ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL 2 (51H - Coef. 3)</b>					
MATIERES	COURS	TD	COEFFICIENT	TYPE D'EXAMEN PAR SESSION	CR.EUROPEENS
DROIT CIVIL - LES FAMILLES	36H	15H	3	S1 = Contrôle Continu S2= Ecrit ou Oral	<b>8</b>

<b>UE2-6 – ENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES (57H - Coef. 3)</b>					
MATIERES	COURS	TD	COEFFICIENT	TYPE D'EXAMEN PAR SESSION	CR.EUROPEENS
HISTOIRE DU DROIT	24H	9H	CM : 1.33 TD : 0.67	S1 = Ecrit 2H ou Oral S2= Ecrit ou Oral	<b>3</b>
INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES	24H	---	1	S1 = Ecrit 1H ou Oral S2= Ecrit ou Oral	<b>2</b>

(\*) 18H TD plus 12H TOI

## II – Résumé des enseignements

UE	TITRE	RESUME
1-1	LANGUE VIVANTE ETRANGERE	Non débutant : anglais / allemand / espagnol
1-2	QU'EST-CE QUE LE DROIT ?	Cours de pré-rentree - Particularités de l'univers juridique (critères et divisions du droit, rites du droit, techniques et terminologie) – Fondements de la structure juridique (sources unilatérales et multilatérales des normes) – Articulation des normes (principe de hiérarchie, rôle du juge et de la jurisprudence)
1-2	METHODOLOGIE DOCUMENTAIRE	Formation à la connaissance et au maniement des ressources documentaires (ouvrages, codes, sources électroniques) propre à l'enseignement universitaire.
1-2	METHODOLOGIE UNIVERSITAIRE	Accueil, soutien, encadrement et aide méthodologique assurés par les tuteurs.
1-2	GEOPOLITIQUE	Etude des rapports de pouvoir et d'influence entre territoires et populations – Analyse de différents cas de relations interétatiques ou infra-étatiques dans la société internationale contemporaine.
1-2	GRANDS PROBLEMES ECONOMIQUES CONTEMPORAINS	Ce cours s'intéresse aux problèmes économiques contemporains. Il introduit et développe 4 thèmes contemporains permettant de mieux comprendre l'actualité: la croissance et le rôle de l'Etat, les inégalités, déterminants et impacts de la globalisation et enfin, les crises financières.
1-3	DROIT CONSTITUTIONNEL - THEORIE GENERALE/HISTOIRE	Théorie générale du droit constitutionnel et Histoire Institutionnelle française de 1789 à 1958 – Figure traditionnelle de la Constitution, la Souveraineté (État et pouvoir constituant) – Figure moderne de la Constitution, la Démocratie (garantie des droits et séparation des pouvoirs) – La République, son avènement et son enracinement
1-4	DROIT CIVIL - LES PERSONNES	Les personnes physiques (existence, individualisation, droits, protections) – Les personnes morales (présentation, régime juridique)
1-5	LE RAISONNEMENT JURIDIQUE	Spécificités conceptuelles et logiques du droit – Interprétation juridique – Argumentation juridique.
1-5	HISTOIRE DU DROIT	Panorama de la France antérieure à la Révolution de 1789 : le cadre et les institutions de l'Ancien Régime
1-5	INSTITUTIONS JURIDICTIONNELLES	Les juridictions internes (ordre judiciaire, ordre administratif, autres juridictions) – Les juridictions internationales et européennes – Le personnel (magistrats et auxiliaires de justice) – Le débat judiciaire (l'action en justice, l'instance)
2-1	LANGUE VIVANTE ETRANGERE	Non débutant : anglais / allemand / espagnol
2-2	SENSIBILISATION AU PROJET PROFESSIONNEL (MOBIL)	Elaboration du projet professionnel. Découverte des emplois, du monde de l'entreprise et des débouchés
2-2	ELEMENT D'OUVERTURE	A choisir parmi les cours et activités proposées par l'Université : culturelles, sportives, artistiques, citoyennes... ; modules de préparation à la mobilité, à l'insertion professionnelle, de pratique de projet ; seconde langue vivante
2-2	APPUI PEDAGOGIQUE DIFFERENCIE	Encadrement de groupes volontaires.
2-3	METHODOLOGIE DOCUMENTAIRE	Formation à la connaissance et au maniement des ressources documentaires (ouvrages, codes, sources électroniques) propre à l'enseignement universitaire.
2-3	RENFORCEMENT, SOUTIEN, APPROFONDISSEMENT	Encadrement de groupes volontaires.
2-3	VIE POLITIQUE FRANCAISE	Étude du débat politique : le pouvoir, la citoyenneté, l'élection, l'information, les partis politiques, les mouvements sociaux
2-3	GRANDS SYSTEMES JURIDIQUES	Grands systèmes juridiques contemporains – Les structures étatiques étrangères – Régimes et systèmes politiques comparés
2-4	DROIT CONSTITUTIONNEL - LA CINQUIEME REPUBLIQUE	Étude de la Cinquième République : histoire, régime politique, institutions, droit positif
2-5	DROIT CIVIL - LES FAMILLES	Étude des liens entre les personnes : les couples, les filiations, l'autorité parentale, l'obligation alimentaire
2-6	HISTOIRE DU DROIT	Les lois fondamentales du Royaume : la dévolution de la couronne, le pouvoir du roi, les devoirs et les moyens du roi
2-6	INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES	Principes généraux : centralisation, déconcentration, décentralisation – L'administration de l'État– Les collectivités locales – Le contrôle étatique

# LICENCE DROIT 2<sup>ème</sup> année

## I – Maquette des enseignements

### SEMESTRE 3

UE3-1 – LANGUE VIVANTE ETRANGERE (30H – Coef. 1)					
MATIERES	COURS	TD	COEFFICIENT	TYPE D'EXAMEN PAR SESSION	CR.EUROPEENS
LANGUE VIVANTE ETRANGERE (*)	---	30H	1	S1= Contrôle Continu S2= Ecrit ou Oral	2

UE3-2 – PROJET DE VALORISATION PERSONNELLE (30H – Coef. 1)					
MATIERES	COURS	TD	COEFFICIENT	TYPE D'EXAMEN PAR SESSION	CR.EUROPEENS
SENSIBILISATION AU PROJET PROFESSIONNEL (MOBIL)	---	---	---	---	---
ELEMENT D'OUVERTURE	20H	---	1	---	3
COMPETENCES NUMERIQUES 1	2H	8H	1	S1= Contrôle Continu S2= Oral	1

UE3-3 – ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL 1 (51H – Coef. 3)					
MATIERES	COURS	TD	COEFFICIENT	TYPE D'EXAMEN PAR SESSION	CR.EUROPEENS
DROIT ADMINISTRATIF I	36H	15H	3	S1 = Contrôle Continu S2= Ecrit ou Oral	7

UE3-4 – ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL 2 (51H – Coef. 3)					
MATIERES	COURS	TD	COEFFICIENT	TYPE D'EXAMEN PAR SESSION	CR.EUROPEENS
DROIT CIVIL - LES OBLIGATIONS I	36H	15H	3	S1 = Contrôle Continu S2= Ecrit ou Oral	7

UE3-5 – ENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES (39H – Coef. 3)					
MATIERES	COURS	TD	COEFFICIENT	TYPE D'EXAMEN PAR SESSION	CR.EUROPEENS
<i>Un cours avec TD et un cours sans TD au choix entre :</i>					
DROIT PENAL GENERAL	30H	9H	CM+TD : 1.33+0.67	S1= Ecrit 3H ou Oral (CM+TD) S2= Ecrit ou Oral	4
			CM : 1	S1 = Ecrit 1H ou Oral (CM) S2= Ecrit ou Oral	2
SCIENCE POLITIQUE I : ETAT ET REGIMES POLITIQUES	30H	9H	CM+TD : 1.33+0.67	S1= Ecrit 3H ou Oral (CM+TD) S2= Ecrit ou Oral	4
			CM : 1	S1 = Ecrit 1H ou Oral (CM) S2= Ecrit ou Oral	2
FINANCES PUBLIQUES	30H	9H	CM+TD : 1.33+0.67	S1= Ecrit 3H ou Oral (CM+TD) S2= Ecrit ou Oral	4
			CM : 1	S1 = Ecrit 1H ou Oral (CM) S2= Ecrit ou Oral	2

UE3-6 – ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS (48H ou 54H – Coef. 2)					
MATIERES	COURS	TD	COEFFICIENT	TYPE D'EXAMEN PAR SESSION	CR.EUROPEENS
<i>Deux matières au choix entre :</i>					
COURS NON CHOISI DANS L'UE3-5	30H	---	1	S1 = Ecrit 1H ou Oral S2= Ecrit ou Oral	2
HISTOIRE DU DROIT	24H	---	1	S1 = Ecrit 1H ou Oral S2= Ecrit ou Oral	2
COMPTABILITE GENERALE	24H	---	1	S1 = Ecrit 1H ou Oral S2= Ecrit ou Oral	2

(\*) 18H TD plus 12H TOI

## SEMESTRE 4

<b>UE4-1 – LANGUE VIVANTE ETRANGERE (30H – Coef. 1)</b>					
MATIERES	COURS	TD	COEFFICIENT	TYPE D'EXAMEN PAR SESSION	CR.EUROPEENS
<b>LANGUE VIVANTE ETRANGERE (*)</b>	---	30H	1	S1= Contrôle Continu S2= Ecrit ou Oral	<b>2</b>

<b>UE4-2 – PROJET DE VALORISATION PERSONNELLE (30H – Coef. 1)</b>					
MATIERES	COURS	TD	COEFFICIENT	TYPE D'EXAMEN PAR SESSION	CR.EUROPEENS
<b>SENSIBILISATION AU PROJET PROFESSIONNEL (MOBIL)</b>	---	---	---	---	---
<b>ELEMENT D'OUVERTURE</b>	20H	---	1	---	<b>3</b>
<b>COMPETENCES NUMERIQUES 2</b>	2H	8H	1	S1= Contrôle Continu S2= Ecrit ou Oral	<b>1</b>

<b>UE4-3 – ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL 1 (51H – Coef. 3)</b>					
MATIERES	COURS	TD	COEFFICIENT	TYPE D'EXAMEN PAR SESSION	CR.EUROPEENS
<b>DROIT ADMINISTRATIF II</b>	36H	15H	3	S1 = Contrôle Continu S2= Ecrit ou Oral	<b>7</b>

<b>UE4-4 – ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL 2 (51H – Coef. 3)</b>					
MATIERES	COURS	TD	COEFFICIENT	TYPE D'EXAMEN PAR SESSION	CR.EUROPEENS
<b>DROIT CIVIL - LES OBLIGATIONS II</b>	36H	15H	3	S1 = Contrôle Continu S2= Ecrit ou Oral	<b>7</b>

<b>UE4-5 – ENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES (39H – Coef. 3)</b>					
MATIERES	COURS	TD	COEFFICIENT	TYPE D'EXAMEN PAR SESSION	CR.EUROPEENS
<i>Un cours avec TD et un cours sans TD au choix entre :</i>					
<b>PROCEDURE PENALE</b>	30H	9H	CM+TD : 1.33+0.67	S1 = Ecrit 3H ou Oral (CM+TD) S2= Ecrit ou Oral	<b>4</b>
			CM : 1	S1 = Ecrit 1H ou Oral (CM) S2= Ecrit ou Oral	<b>2</b>
<b>SCIENCE POLITIQUE II : SOCIOLOGIE DE LA PARTICIPATION POLITIQUE</b>	30H	9H	CM+TD : 1.33+0.67	S1 = Ecrit 3H ou Oral (CM+TD) S2= Ecrit ou Oral	<b>4</b>
			CM : 1	S1 = Ecrit 1H ou Oral (CM) S2= Ecrit ou Oral	<b>2</b>
<b>DROIT FISCAL</b>	30H	9H	CM+TD : 1.33+0.67	S1 = Ecrit 3H ou Oral (CM+TD) S2= Ecrit ou Oral	<b>4</b>
			CM : 1	S1 = Ecrit 1H ou Oral (CM) S2= Ecrit ou Oral	<b>2</b>

<b>UE4-6 – ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS (48H ou 54H – Coef. 2)</b>					
MATIERES	COURS	TD	COEFFICIENT	TYPE D'EXAMEN PAR SESSION	CR.EUROPEENS
<b>INSTITUTIONS EUROPEENNES</b>	24H	---	1	S1 = Ecrit 1H ou Oral S2= Ecrit ou Oral	<b>2</b>
<i>Une matière au choix entre :</i>					
<b>COURS NON CHOISI DANS L'UE4-5</b>	30H	---	1	S1 = Ecrit 1H ou Oral S2= Ecrit ou Oral	<b>2</b>
<b>DROIT COMMERCIAL</b>	24H	---	1	S1 = Ecrit 1H ou Oral S2= Ecrit ou Oral	<b>2</b>

(\*) 18H TD plus 12H TOI

## II – Résumé des enseignements

UE	TITRE	RESUME
3-1	<b>LANGUE VIVANTE ETRANGERE</b>	Non débutant - Anglais / Allemand / Espagnol. La Langue Vivante 1 doit être la même pour les 2 semestres
3-2	<b>SENSIBILISATION AU PROJET PROFESSIONNEL (MOBIL)</b>	Poursuivre la réflexion sur le projet professionnel afin d'affiner ses choix de master. Réflexion sur les compétences acquises durant la formation mais également en dehors de la formation afin de les formaliser et de les valoriser. Introduction à la rédaction d'un CV et d'une lettre de motivation
3-2	<b>ELEMENT D'OUVERTURE</b>	A choisir parmi les cours et activités proposées par l'Université : culturelles, sportives, artistiques, citoyennes... ; modules de préparation à la mobilité, à l'insertion professionnelle, de pratique de projet ; seconde langue vivante
3-2	<b>COMPETENCES NUMERIQUES 1</b>	Préparation au C2I.
3-3	<b>DROIT ADMINISTRATIF I</b>	Les sources de la légalité administrative - Le contentieux administratif.
3-4	<b>DROIT CIVIL – LES OBLIGATIONS I</b>	Etude des sources des obligations : l'acte juridique - Le contrat : formation et exécution
3-5 3-6	<b>DROIT PENAL GENERAL</b>	Définition et objet du droit pénal – Le droit pénal en situation – Classification des infractions (classification objective de type hiérarchique – classification subjective de type idéologique) – Les éléments constitutifs de l'infraction (éléments matériels et moraux) – La qualification de l'infraction – Les personnes punissables (personnes physiques et morales).
3-5 3-6	<b>SCIENCE POLITIQUE I : ETAT ET REGIMES POLITIQUES</b>	Les cadres historiques et théoriques du politique : le politique, le pouvoir, l'État, les régimes politiques...
3-5 3-6	<b>FINANCES PUBLIQUES</b>	Mise en perspective historique : les finances publiques du 21 <sup>ème</sup> siècle – Diversification des finances : les disciplines autonomisées (droit fiscal et finances locales) et agrégées (finances sociales et communautaires) – Modernisation : droit budgétaire de l'Etat (présentation et adoption des lois de finances) et droit de la comptabilité publique (modalités de l'exécution et contrôles de l'exécution du budget).
3-6	<b>HISTOIRE DU DROIT</b>	Vie politique et institutions du Consulat à la Première guerre mondiale (1799 à 1914).
3-6	<b>COMPTABILITE GENERALE</b>	Enregistrement des opérations courantes (achat de biens consommables et de services, acquisition d'immobilisation, ventes...) – Construction des documents de synthèse (bilan et compte de résultat) – Travaux d'inventaires : les amortissements – Bulletin de paie et enregistrement des charges de personnel.
4-1	<b>LANGUE VIVANTE ETRANGERE</b>	Non débutant - Anglais / Allemand / Espagnol. La Langue Vivante 1 doit être la même pour les 2 semestres
4-2	<b>SENSIBILISATION AU PROJET PROFESSIONNEL (MOBIL)</b>	Poursuivre la réflexion sur le projet professionnel afin d'affiner ses choix de master. Réflexion sur les compétences acquises durant la formation mais également en dehors de la formation afin de les formaliser et de les valoriser. Introduction à la rédaction d'un CV et d'une lettre de motivation
4-2	<b>ELEMENT D'OUVERTURE</b>	A choisir parmi les cours et activités proposées par l'Université : culturelles, sportives, artistiques, citoyennes... ; modules de préparation à la mobilité, à l'insertion professionnelle, de pratique de projet ; seconde langue vivante
4-2	<b>COMPETENCES NUMERIQUES 2</b>	Préparation au C2I.
4-3	<b>DROIT ADMINISTRATIF II</b>	Les actes administratifs - L'action administrative.
4-4	<b>DROIT CIVIL – LES OBLIGATIONS II</b>	Etude des sources des obligations : le fait juridique - La responsabilité extracontractuelle : principaux régimes de responsabilité (du fait personnel, du fait des choses, du fait d'autrui) - Régimes spéciaux (indemnisation des victimes d'accidents de la circulation...).
4-5 4-6	<b>PROCEDURE PENALE</b>	Introduction à l'étude des différentes phases de la répression pénale - Poursuite de l'infraction - Instruction préparatoire - Procès pénal - Exécution de la condamnation.
4-5 4-6	<b>SCIENCE POLITIQUE II : SOCIOLOGIE DE LA PARTICIPATION POLITIQUE</b>	Les acteurs de la vie politique dans les démocraties contemporaines : le citoyen, l'électeur et le vote ; les mouvements sociaux, les partis politiques...
4-5 4-6	<b>DROIT FISCAL</b>	Théorie générale (consentement à l'impôt, neutralité de l'impôt, principe d'égalité, rétroactivité) et régime actuel (imposition du revenu, du patrimoine, de la dépense, de la transmission) de la fiscalité française.
4-6	<b>INSTITUTIONS EUROPEENNES</b>	Etude de l'architecture institutionnelle de l'Union Européenne (triangle Conseil/Commission/Parlement, répartitions verticale et horizontale des compétences) - Etude des racines de l'Europe jusqu'à la Constitution européenne, dans la perspective de l'approfondissement et de l'élargissement.
4-6	<b>DROIT COMMERCIAL</b>	L'activité commerciale : les actes de commerce, les commerçants (personnes physiques et morale) et les autres acteurs de la vie commerciale – L'exercice de la profession commerciale (conditions d'accès et statut du commerçant) – Les biens de l'entreprise commerciale : le fonds de commerce (composition et opérations portant sur le fonds de commerce) et le bail commercial (conclusion, exécution, durée et extinction).

# LICENCE DROIT 3<sup>ème</sup> année

## I – Maquette des enseignements

### PARCOURS DROIT PRIVE

#### SEMESTRE 5

UE5-1 – LANGUE VIVANTE ETRANGERE (30H – Coef. 1)					
MATIERES	COURS	TD	COEFFICIENT	TYPE D'EXAMEN PAR SESSION	CR.EUROPEENS
LANGUE VIVANTE ETRANGERE (*)	---	30H	1	S1= Contrôle Continu S2= Ecrit ou Oral	<b>3</b>

UE5-2 – PROJET DE VALORISATION PERSONNELLE (20H – Coef. 1)					
MATIERES	COURS	TD	COEFFICIENT	TYPE D'EXAMEN PAR SESSION	CR.EUROPEENS
SENSIBILISATION AU PROJET PROFESSIONNEL (MOBIL)	---	---	---	---	---
ELEMENT D'OUVERTURE	20H	---	1	---	<b>3</b>

UE5-3 – ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL 1 (51H – Coef. 3)					
MATIERES	COURS	TD	COEFFICIENT	TYPE D'EXAMEN PAR SESSION	CR.EUROPEENS
<i>Un cours avec TD au choix entre :</i> <i>(le choix de l'UE5-3 conditionne le choix de l'UE6-3 : A+A/B+B/C+C)</i>					
A-DROIT PRIVE DES BIENS	36H	15H	3	S1= Contrôle Continu S2= Ecrit ou Oral	<b>7</b>
B-DROIT DES CONTRATS SPECIAUX I	36H	15H	3	S1= Contrôle Continu S2= Ecrit ou Oral	<b>7</b>
C-DROIT DES SOCIETES	36H	15H	3	S1= Contrôle Continu S2= Ecrit ou Oral	<b>7</b>

UE5-4 – ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL 2 (51H – Coef. 3)					
MATIERES	COURS	TD	COEFFICIENT	TYPE D'EXAMEN PAR SESSION	CR.EUROPEENS
<i>Un cours avec TD au choix entre :</i> <i>(le choix de l'UE5-4 conditionne le choix de l'UE6-4 : A+A/B+B/C+C)</i>					
A-DROIT PRIVE DES BIENS	36H	15H	3	S1= Contrôle Continu S2= Ecrit ou Oral	<b>7</b>
B-DROIT DES CONTRATS SPECIAUX I	36H	15H	3	S1= Contrôle Continu S2= Ecrit ou Oral	<b>7</b>
C-DROIT DES SOCIETES	36H	15H	3	S1= Contrôle Continu S2= Ecrit ou Oral	<b>7</b>

UE5-5 – ENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES (66H – Coef. 2)					
MATIERES	COURS	TD	COEFFICIENT	TYPE D'EXAMEN PAR SESSION	CR.EUROPEENS
COURS NON CHOISI DANS LES UE 5-3 ET 5-4	36H	---	1	S1 = Ecrit 1H ou Oral S2= Ecrit ou Oral	<b>3</b>
PROCEDURE CIVILE	30H	---	1	S1 = Ecrit 1H ou Oral S2= Ecrit ou Oral	<b>3</b>

UE5-6 – ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS (72H – Coef. 2)					
MATIERES	COURS	TD	COEFFICIENT	TYPE D'EXAMEN PAR SESSION	CR.EUROPEENS
<i>Deux matières au choix entre :</i>					
DROIT ADMINISTRATIF DES BIENS	36H	---	1	S1 = Ecrit 1H ou Oral S2= Ecrit ou Oral	<b>2</b>
LIBERTES FONDAMENTALES	36H	---	1	S1 = Ecrit 1H ou Oral S2= Ecrit ou Oral	<b>2</b>
REGIME DES OBLIGATIONS	36H	---	1	S1 = Ecrit 1H ou Oral S2= Ecrit ou Oral	<b>2</b>
HISTOIRE DES IDEES POLITIQUES	30H	---	1	S1 = Ecrit 1H ou Oral S2= Ecrit ou Oral	<b>2</b>

(\*) 18H TD plus 12H TOI

## SEMESTRE 6

<b>UE6-1 – LANGUE VIVANTE ETRANGERE (30H – Coef. 1)</b>					
MATIERES	COURS	TD	COEFFICIENT	TYPE D'EXAMEN PAR SESSION	CR.EUROPEENS
<b>LANGUE VIVANTE ETRANGERE</b>	---	30H	1	S1= Contrôle Continu S2= Ecrit ou Oral	<b>3</b>

<b>UE6-2 – PROJET DE VALORISATION PERSONNELLE (26H – Coef. 1)</b>					
MATIERES	COURS	TD	COEFFICIENT	TYPE D'EXAMEN PAR SESSION	CR.EUROPEENS
<b>SENSIBILISATION AU PROJET PROFESSIONNEL (MOBIL)</b>	2H	4H	---	---	---
<b>ELEMENT D'OUVERTURE</b>	20H	---	1	---	<b>3</b>

<b>UE6-3 – ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL 1 (51H – Coef. 3)</b>					
MATIERES	COURS	TD	COEFFICIENT	TYPE D'EXAMEN PAR SESSION	CR.EUROPEENS
<i>Un cours avec TD au choix entre : (le choix du cours est conditionné par celui de l'UE5-3 : A+A/B+B/C+C)</i>					
<b>A-DROIT DES SURETES</b>	36H	15H	3	S1= Contrôle Continu S2= Ecrit ou Oral	<b>7</b>
<b>B-DROIT DES CONTRATS SPECIAUX II</b>	36H	15H	3	S1= Contrôle Continu S2= Ecrit ou Oral	<b>7</b>
<b>C-DROIT SOCIAL</b>	36H	15H	3	S1= Contrôle Continu S2= Ecrit ou Oral	<b>7</b>

<b>UE6-4 – ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL 2 (51H – Coef. 3)</b>					
MATIERES	COURS	TD	COEFFICIENT	TYPE D'EXAMEN PAR SESSION	CR.EUROPEENS
<i>Un cours avec TD au choix entre : (le choix du cours est conditionné par celui de l'UE5-4 : A+A/B+B/C+C)</i>					
<b>A-DROIT DES SURETES</b>	36H	15H	3	S1= Contrôle Continu S2= Ecrit ou Oral	<b>7</b>
<b>B-DROIT DES CONTRATS SPECIAUX II</b>	36H	15H	3	S1= Contrôle Continu S2= Ecrit ou Oral	<b>7</b>
<b>C-DROIT SOCIAL</b>	36H	15H	3	S1= Contrôle Continu S2= Ecrit ou Oral	<b>7</b>

<b>UE6-5 – ENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES (72H – Coef. 2)</b>					
MATIERES	COURS	TD	COEFFICIENT	TYPE D'EXAMEN PAR SESSION	CR.EUROPEENS
<b>COURS NON CHOISI DANS LES UE 6-3 ET 6-4</b>	36H	---	1	S1 = Ecrit 1H ou Oral S2= Ecrit ou Oral	<b>3</b>
<b>DROIT DE L'UNION EUROPEENNE</b>	36H	---	1	S1 = Ecrit 1H ou Oral S2= Ecrit ou Oral	<b>3</b>

<b>UE6-6 – ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS (60H – Coef. 2)</b>					
MATIERES	COURS	TD	COEFFICIENT	TYPE D'EXAMEN PAR SESSION	CR.EUROPEENS
<i>Deux matières au choix entre :</i>					
<b>DROIT PENAL DES BIENS</b>	30H	---	1	S1 = Ecrit 1H ou Oral S2= Ecrit ou Oral	<b>2</b>
<b>HISTOIRE DES CONTRATS ET DES SURETES</b>	30H	---	1	S1 = Ecrit 1H ou Oral S2= Ecrit ou Oral	<b>2</b>
<b>HISTOIRE DES INSTITUTIONS DE L'ANTIQUITE</b>	30H	---	1	S1 = Ecrit 1H ou Oral S2= Ecrit ou Oral	<b>2</b>

(\*) 18H TD plus 12H TOI



## II – Résumé des enseignements

UE	TITRE	RESUME
5-1	<b>LANGUE VIVANTE ETRANGERE</b>	Non débutant - Anglais / Allemand / Espagnol. La Langue Vivante 1 doit être la même pour les 2 semestres
5-2	<b>SENSIBILISATION AU PROJET PROFESSIONNEL</b>	Elaboration du projet professionnel. Découverte des emplois, du monde de l'entreprise et des débouchés.
5-2	<b>ELEMENT D'OUVERTURE</b>	A choisir parmi les cours et activités proposées par l'Université : culturelles, sportives, artistiques, citoyennes... ; modules de préparation à la mobilité, à l'insertion professionnelle, de pratique de projet ; seconde langue vivante
5-3 5-4 5-5	<b>DROIT PRIVE DES BIENS</b>	Notion de propriété - Domaine de la propriété : les biens - Acquisition, perte et preuve du droit de propriété - Pouvoirs du propriétaire - Contentieux de la propriété - Notion et effets de la possession - Relations complexes entre les personnes et les biens - Universalités - Patrimoine - Fiducie - Indivision - Copropriété.
5-3 5-4 5-5	<b>DROIT DES CONTRATS SPECIAUX I</b>	La vente.
5-3 5-4 5-5	<b>DROIT DES SOCIETES</b>	Les règles générales à toutes les sociétés - La société civile - La société en participation - La société créée de fait - Les sociétés civiles particulières.
5-5	<b>PROCEDURE CIVILE</b>	Etude de la procédure civile et concepts fondamentaux de la procédure : compétence, saisine, action, instance et décision.
5-6	<b>DROIT ADMINISTRATIF DES BIENS</b>	Le domaine public (distinction domaine public/domaine privé, principes de la domanialité publique) – Les travaux publics (notion, responsabilités encourues) – L'expropriation pour cause d'utilité publique (conditions, contrôle du juge).
5-6	<b>LIBERTES FONDAMENTALES</b>	Les sources (historiques, internationales, européennes et constitutionnelles) - Les acteurs (législateur, juge) - Les questions (liberté et sécurité, laïcité et religion, vie privée, informatique, égalité et citoyenneté, parité, étrangers, pauvreté, peine de mort, bioéthique).
5-6	<b>REGIME DES OBLIGATIONS</b>	Preuve des obligations ; Effets généraux des obligations : le paiement volontaire ; l'exécution forcée ; Effets particuliers des obligations : exécution par équivalent ; contrats synallagmatiques ; modalités des obligations ; Transmission de l'obligation ; Transformation de l'obligation ; Extinction des obligations
5-6	<b>HISTOIRE DES IDEES POLITIQUES</b>	1. Les idées politiques à l'âge des Lumières – Des pères de l'individualisme libéral (Hobbes, Locke) et du droit naturel moderne à la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. 2. Du libéralisme au néo-libéralisme (18 <sup>e</sup> -20 <sup>e</sup> siècles)
6-1	<b>LANGUE VIVANTE ETRANGERE</b>	Non débutant - Anglais / Allemand / Espagnol. La Langue Vivante 1 doit être la même pour les 2 semestres
6-2	<b>SENSIBILISATION AU PROJET PROFESSIONNEL (MOBIL)</b>	Elaboration du projet professionnel. Découverte des emplois, du monde de l'entreprise et des débouchés
6-2	<b>ELEMENT D'OUVERTURE</b>	A choisir parmi les cours et activités proposées par l'Université : culturelles, sportives, artistiques, citoyennes... ; modules de préparation à la mobilité, à l'insertion professionnelle, de pratique de projet ; seconde langue vivante
6-3 6-4 6-5	<b>DROIT DES SURETES</b>	Etude des garanties de paiement des obligations à –terme de sommes d'argent – Les sûretés personnelles (cautionnement, garantie à première, délégation) – Les sûretés réelles (gage, privilèges, hypothèque, sûretés propriétés).
6-3 6-4 6-5	<b>DROIT DES CONTRATS SPECIAUX II</b>	Echange – Bail – Prêt – Contrat d'entreprise - Mandat – Dépôt.
6-3 6-4 6-5	<b>DROIT SOCIAL</b>	Genèse historique et état actuel – Subordination du salarié à l'employeur (pouvoir patronal, pouvoir de direction, pouvoir disciplinaire, contrat de travail, formation, licenciement, exécution des obligations, incidents d'exécution, révision du contrat, changement d'employeur, travail précaire) – Antagonisme employeur/salarié (conflits collectifs, grève).
6-5	<b>DROIT DE L'UNION EUROPEENNE</b>	Grands principes de base du droit de l'Union Européenne (irréversibilité, coopération loyale, autonomie institutionnelle et procédurale, unité institutionnelle, équilibre institutionnel, primauté, effet direct) – Système juridique de l'Union (sources, processus décisionnel, compétences respectives de l'Union et des Etats membres) – Présentation du contentieux (renvoi préjudiciel, principaux recours).

<i>UE</i>	<i>TITRE</i>	<i>RESUME</i>
6-6	<b>DROIT PENAL DES BIENS</b>	Les appropriations frauduleuses (vol, escroquerie, abus de confiance, abus de biens sociaux) – Les infractions voisines et connexes (extorsion, chantage, filouteries, recel, blanchiment) – Les atteintes violentes aux choses (destructions, dégradations, détériorations) – Les atteintes violentes aux biens vivants (animaux, forêts...).
6-6	<b>HISTOIRE DES CONTRATS ET DES SURETES</b>	Les contrats du droit romain – Les apports du droit chrétien – Les contrats du 16 <sup>ème</sup> au code civil – Contrats civils et commerciaux : genèse de la distinction française – Les sûretés (droit romain, ancien droit).
6-6	<b>HISTOIRE DES INSTITUTIONS DE L'ANTIQUITE</b>	L'intégration d'un ordre juridique dans la cité grecque – La démocratie athénienne, référence de l'Occident – La part du droit dans les relations inter-cités – Droit et politique à Rome sous la République et le Principat.

# LICENCE DROIT 3<sup>ème</sup> année

## I – Maquette des enseignements

### PARCOURS DROIT PUBLIC

#### SEMESTRE 5

<b>UE5-1 – LANGUE VIVANTE ETRANGERE (30H – Coef. 1)</b>					
MATIERES	COURS	TD	COEFFICIENT	TYPE D'EXAMEN PAR SESSION	CR.EUROPEENS
LANGUE VIVANTE ETRANGERE (*)	---	30H	1	S1= Contrôle Continu S2= Ecrit ou Oral	<b>3</b>

<b>UE5-2 – PROJET DE VALORISATION PERSONNELLE (20H – Coef. 1)</b>					
MATIERES	COURS	TD	COEFFICIENT	TYPE D'EXAMEN PAR SESSION	CR.EUROPEENS
SENSIBILISATION AU PROJET PROFESSIONNEL (MOBIL)	---	---	---	---	---
ELEMENT D'OUVERTURE	20H	---	1	---	<b>3</b>

<b>UE5-3 – ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL 1 (51H – Coef. 3)</b>					
MATIERES	COURS	TD	COEFFICIENT	TYPE D'EXAMEN PAR SESSION	CR.EUROPEENS
DROIT ADMINISTRATIF DES BIENS	36H	15H	3	S1= Contrôle Continu S2= Ecrit ou Oral	<b>7</b>

<b>UE5-4 – ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL 2 (51H – Coef. 3)</b>					
MATIERES	COURS	TD	COEFFICIENT	TYPE D'EXAMEN PAR SESSION	CR.EUROPEENS
<i>Un cours avec TD au choix entre :</i>					
LIBERTES FONDAMENTALES	36H	15H	3	S1= Contrôle Continu S2= Ecrit ou Oral	<b>7</b>
DROIT INTERNATIONAL PUBLIC I	36H	15H	3	S1= Contrôle Continu S2= Ecrit ou Oral	<b>7</b>

<b>UE5-5 – ENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES (66H – Coef. 2)</b>					
MATIERES	COURS	TD	COEFFICIENT	TYPE D'EXAMEN PAR SESSION	CR.EUROPEENS
COURS NON CHOISI DANS L'UE5-4	36H	---	1	S1 = Ecrit 1H ou Oral S2= Ecrit ou Oral	<b>3</b>
DROIT DES CONTRATS ADMINISTRATIFS	30H	---	1	S1 = Ecrit 1H ou Oral S2= Ecrit ou Oral	<b>3</b>

<b>UE5-6 – ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS (66H ou 72H – Coef. 2)</b>					
MATIERES	COURS	TD	COEFFICIENT	TYPE D'EXAMEN PAR SESSION	CR.EUROPEENS
<i>Deux matières au choix entre :</i>					
DROIT PRIVE DES BIENS	36H	---	1	S1 = Ecrit 1H ou Oral S2= Ecrit ou Oral	<b>2</b>
DROIT DES SOCIETES	36H	---	1	S1 = Ecrit 1H ou Oral S2= Ecrit ou Oral	<b>2</b>
REGIME DES OBLIGATIONS	36H	---	1	S1 = Ecrit 1H ou Oral S2= Ecrit ou Oral	<b>2</b>
HISTOIRE DES IDEES POLITIQUES	30H	---	1	S1 = Ecrit 1H ou Oral S2= Ecrit ou Oral	<b>2</b>

(\*) 18H TD plus 12H TOI

## SEMESTRE 6

<b>UE6-1 – LANGUE VIVANTE ETRANGERE (30H – Coef. 1)</b>					
MATIERES	COURS	TD	COEFFICIENT	TYPE D'EXAMEN PAR SESSION	CR.EUROPEENS
LANGUE VIVANTE ETRANGERE	---	30H	1	S1= Contrôle Continu S2= Ecrit ou Oral	<b>3</b>

<b>UE6-2 – PROJET DE VALORISATION PERSONNELLE (26H – Coef. 1)</b>					
MATIERES	COURS	TD	COEFFICIENT	TYPE D'EXAMEN PAR SESSION	CR.EUROPEENS
SENSIBILISATION AU PROJET PROFESSIONNEL (MOBIL)	2H	4H	---	---	---
ELEMENT D'OUVERTURE	20H	---	1	---	<b>3</b>

<b>UE6-3 – ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL 1 (51H – Coef. 3)</b>					
MATIERES	COURS	TD	COEFFICIENT	TYPE D'EXAMEN PAR SESSION	CR.EUROPEENS
DROIT DE L'UNION EUROPEENNE	36H	15H	3	S1= Contrôle Continu S2= Ecrit ou Oral	<b>7</b>

<b>UE6-4 – ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL 2 (51H – Coef. 3)</b>					
MATIERES	COURS	TD	COEFFICIENT	TYPE D'EXAMEN PAR SESSION	CR.EUROPEENS
<i>Un cours avec TD au choix entre :</i>					
DROIT DE LA FONCTION PUBLIQUE	36H	15H	3	S1= Contrôle Continu S2= Ecrit ou Oral	<b>7</b>
DROIT INTERNATIONAL PUBLIC II	36H	15H	3	S1= Contrôle Continu S2= Ecrit ou Oral	<b>7</b>

<b>UE6-5 – ENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES (72H – Coef. 2)</b>					
MATIERES	COURS	TD	COEFFICIENT	TYPE D'EXAMEN PAR SESSION	CR.EUROPEENS
COURS NON CHOISI DANS L'UE6-4	36H	---	1	S1 = Ecrit 1H ou Oral S2= Ecrit ou Oral	<b>3</b>
DROIT SOCIAL	36H	---	1	S1 = Ecrit 1H ou Oral S2= Ecrit ou Oral	<b>3</b>

<b>UE6-6 – ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS (60H – Coef. 2)</b>					
MATIERES	COURS	TD	COEFFICIENT	TYPE D'EXAMEN PAR SESSION	CR.EUROPEENS
<i>Deux matières au choix entre :</i>					
DROIT PENAL DES BIENS	30H	---	1	S1 = Ecrit 1H ou Oral S2= Ecrit ou Oral	<b>2</b>
SCIENCE ADMINISTRATIVE	30H	---	1	S1 = Ecrit 1H ou Oral S2= Ecrit ou Oral	<b>2</b>
HISTOIRE DES INSTITUTIONS DE L'ANTIQUITE	30H	---	1	S1 = Ecrit 1H ou Oral S2= Ecrit ou Oral	<b>2</b>

(\*) 18H TD plus 12H TOI

## II – Résumé des enseignements

UE	TITRE	RESUME
5-1	<b>LANGUE VIVANTE ETRANGERE</b>	Non débutant - Anglais / Allemand / Espagnol. La Langue Vivante 1 doit être la même pour les 2 semestres
5-2	<b>SENSIBILISATION AU PROJET PROFESSIONNEL (MOBIL)</b>	Elaboration du projet professionnel. Découverte des emplois, du monde de l'entreprise et des débouchés
5-2	<b>ELEMENT D'OUVERTURE</b>	A choisir parmi les cours et activités proposées par l'Université : culturelles, sportives, artistiques, citoyennes... ; modules de préparation à la mobilité, à l'insertion professionnelle, de pratique de projet ; seconde langue vivante
5-3	<b>DROIT ADMINISTRATIF DES BIENS</b>	Le domaine public (distinction domaine public/domaine privé, principes de la domanialité publique) – Les travaux publics (notion, responsabilités encourues) – L'expropriation pour cause d'utilité publique (conditions, contrôle du juge).
5-4 5-5	<b>LIBERTES FONDAMENTALES</b>	Les sources (historiques, internationales, européennes et constitutionnelles) - Les acteurs (législateur, juge) - Les questions (liberté et sécurité, laïcité et religion, vie privée, informatique, égalité et citoyenneté, parité, étrangers, pauvreté, peine de mort, bioéthique).
5-4 5-5	<b>DROIT INTERNATIONAL PUBLIC I</b>	Les sujets du droit international public (Etats souverains et organisations internationales) – Ordre juridique international (règles et sources du droit international).
5-5	<b>DROIT DES CONTRATS ADMINISTRATIFS</b>	Notion de contrat administratif, typologie des contrats conclus par l'administration, régime général: conclusion, effet, exécution, contentieux de la formation et de l'exécution
5-6	<b>DROIT PRIVE DES BIENS</b>	Notion de bien - Classification des biens - Regroupement des biens - Propriété et possession : définitions – Etude de la propriété (statut primaire, étendue, acquisition et perte, preuve) - Modes particuliers d'appropriation (propriété démembrée, l'usufruit, les servitudes, les droits de superficie) - Propriété collective (indivision et copropriété).
5-6	<b>DROIT DES SOCIETES</b>	Les règles générales à toutes les sociétés - La société civile - La société en participation - La société créée de fait - Les sociétés civiles particulières.
5-6	<b>REGIME DES OBLIGATIONS</b>	Le régime des obligations regroupe les règles qui gouvernent l'obligation une fois née quelle qu'en soit la source (contrat ou obligation conventionnelle, engagement qui se forme sans convention). La matière est transversale ; ces applications dépassent les frontières du droit civil. Seront abordées : les modalités de l'obligation (condition, terme, solidarité, indivisibilité...), la circulation de l'obligation (cession de créance, subrogation, novation, délégation) et l'extinction de l'obligation (dation en paiement, compensation, confusion, remise de dette, prescription). Le régime des obligations (L3) est la suite nécessaire de l'étude des sources des obligations (L2) tant pour les privatistes que pour les publicistes.
5-6	<b>HISTOIRE DES IDEES POLITIQUES</b>	1. Les idées politiques à l'âge des Lumières – Des pères de l'individualisme libéral (Hobbes, Locke) et du droit naturel moderne à la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. 2. Du libéralisme au néo-libéralisme (18 <sup>e</sup> -20 <sup>e</sup> siècles)
6-1	<b>LANGUE VIVANTE ETRANGERE</b>	Non débutant - Anglais / Allemand / Espagnol. La Langue Vivante 1 doit être la même pour les 2 semestres
6-2	<b>SENSIBILISATION AU PROJET PROFESSIONNEL (MOBIL)</b>	Elaboration du projet professionnel. Découverte des emplois, du monde de l'entreprise et des débouchés
6-2	<b>ELEMENT D'OUVERTURE</b>	A choisir parmi les cours et activités proposées par l'Université : culturelles, sportives, artistiques, citoyennes... ; modules de préparation à la mobilité, à l'insertion professionnelle, de pratique de projet ; seconde langue vivante
6-3	<b>DROIT DE L'UNION EUROPEENNE</b>	Grands principes de base du droit de l'Union Européenne (irréversibilité, coopération loyale, autonomie institutionnelle et procédurale, unité institutionnelle, équilibre institutionnel, primauté, effet direct) – Système juridique de l'Union (sources, processus décisionnel, compétences respectives de l'Union et des Etats membres) – Présentation du contentieux (renvoi préjudiciel, principaux recours).
6-4 6-5	<b>DROIT DE LA FONCTION PUBLIQUE</b>	Régimes juridiques du personnel de l'administration (agent privé, agent public, fonctionnaire) – Organisation de la fonction publique de l'Etat (sources, autorités de direction et de gestion) – La carrière (conditions de recrutement, modalités techniques d'accès à la fonction publique, perspectives de carrière) – Droits et obligations du fonctionnaire – Les responsabilités (responsabilité disciplinaire, civile et pénale).
6-4 6-5	<b>DROIT INTERNATIONAL PUBLIC II</b>	La paix et la sécurité internationale (la paix par le droit et le maintien de la paix) – La juridicisation des relations internationales (le droit de la mer et le droit de la responsabilité).

<i>UE</i>	<i>TITRE</i>	<i>RESUME</i>
6-5	<b>DROIT SOCIAL</b>	Genèse historique et état actuel – Subordination du salarié à l'employeur (pouvoir patronal, pouvoir de direction, pouvoir disciplinaire, contrat de travail, formation, licenciement, exécution des obligations, incidents d'exécution, révision du contrat, changement d'employeur, travail précaire) – Antagonisme employeur/salarié (conflits collectifs, grève).
6-6	<b>DROIT PENAL DES BIENS</b>	Les appropriations frauduleuses (vol, escroquerie, abus de confiance, abus de biens sociaux) – Les infractions voisines et connexes (extorsion, chantage, filouteries, recel, blanchiment) – Les atteintes violentes aux choses (destructions, dégradations, détériorations) – Les atteintes violentes aux biens vivants (animaux, forêts...).
6-6	<b>SCIENCE ADMINISTRATIVE</b>	Naissance de la science administrative - Relations entre l'Etat et la science administrative - Le phénomène administratif entre unité et diversité - Rôle des autorités administratives indépendantes - Le fonctionnement de l'appareil administratif : le modèle bureaucratique, la critique de ce modèle, la transformation des méthodes - les rapports administratifs entre les sphères de pouvoirs communautaires et nationaux
6-6	<b>HISTOIRE DES INSTITUTIONS DE L'ANTIQUITE</b>	L'intégration d'un ordre juridique dans la cité grecque – La démocratie athénienne, référence de l'Occident – La part du droit dans les relations inter cités – Droit et politique à Rome sous la République et le Principat.